

# Compte rendu du Conseil municipal

## du lundi 30 mars 2015

L'an deux mille quinze et le lundi 30 mars à 20 H 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur François ROUVEYROL, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 27 mars 2015

**Nombre de membres en exercice** : 11

**Qui ont pris part à la délibération** : 8

**Présent(e)s** : MMES et MM. Michel Bedon, Pauline Bourely, Denis Brun, Thomas Decultieux Françoise Puech, Nadia Rezkallah, François Rouveyrol, Etienne Vion.

**Absents et excusés** : Camille Bena, Gérard Capelier, Laura Servières,

**Ordre du jour** :

- 1 – Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2 – Saisine de la Communauté de Communes en vue du renouvellement du classement touristique de BARRE DES CEVENNES

**Le Conseil débute à 20 H 00.**

### **1 – Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Michel BEDON, candidat, est désigné à l'unanimité

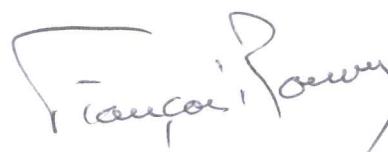
### **2 – Saisine de la Communauté de Communes en vue du renouvellement du classement touristique de BARRE DES CEVENNES**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de confier à la Communauté de Communes Florac-Sud Lozère le renouvellement du classement touristique de BARRE DES CEVENNES.

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il est mis fin au Conseil à 20 heures 15.**

Le Maire,



François ROUVEYROL